

PROCÈS-VERBAL

Séance extraordinaire du Conseil municipal tenue le 26 mai 2021 à 9h par téléconférence et à huis clos aux citoyens

Présences :

Les conseillers, MM. Michel Proulx, Serge Clément, Bernard Daoust et Marcel Guérin, sous la présidence du maire, M. Raymond Larouche

Est absente :

Mme Aline Trudel, conseillère

Sont également présents :

M. Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire trésorier agissant à titre de secrétaire de la séance

Mme Chantal Primeau, adjointe à la direction générale et greffe

En raison des risques toujours présents face à la COVID-19 et la recrudescence de cas positifs actuellement, cette séance se fera à huis clos et sera enregistrée et publiée sur le site internet de la Municipalité

Certificat de signification

Le certificat de signification de l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire atteste la réception de l'avis requis par l'article 156 du Code municipal par tous les membres du Conseil.

Ayant constaté le quorum, le président d'assemblée, M. Raymond Larouche, déclare la séance légalement ouverte.

2021-05-196 Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 26 mai 2021

Il est proposé par Michel Proulx
Appuyé par Marcel Guérin
Et résolu

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 26 mai 2021 comme suit:

L'ordre du jour se lit comme suit :

Moment de réflexion

1. Ordre du jour

1.1 Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 26 mai 2021

2. Ressources financières

2.1 Maxxum gestion d'actifs : offre de service pour la préparation de la demande au Programme de gestion des actifs municipaux (PGAM) de la Fédération canadienne des municipalités (FCM)

3. Ressources matérielles et immobilières

3.1 Les Pavages Asphaltech Inc. : contrat de pavage pour diverses rues municipales

3.2 Ogéo : offre de service pour recherche en eau souterraine préliminaire

3.3 Gest-eau : offre de services professionnels pour l'aménagement par conteneur du traitement des usines d'eau potable

4. Règlements

4.1 Adoption du règlement numéro 471-2021 décrétant une dépense et un emprunt de 525 000\$ pour des travaux de bouclage dans le secteur Marsan

4.2 Adoption du règlement numéro 408-1-2021 modifiant le règlement 408-2017 afin de modifier la rémunération payable lors d'une élection

5. Affaires municipales

5.1 Modification de la résolution numéro 2017-11-449 - nomination des membres aux différents comités internes et externes

Période de questions sur les points à l'ordre du jour uniquement

Parole au Conseil

Levée de la séance

Adopté à l'unanimité

2021-05-197 Maxxum gestion d'actifs : offre de service pour la préparation de la demande au Programme de gestion des actifs municipaux (PGAM) de la Fédération canadienne des municipalités (FCM)

ATTENDU QUE la gestion des actifs permet aux collectivités de bien gérer les infrastructures municipales et de prendre des décisions éclairées en matière planification durable des investissements;

ATTENDU QUE la gestion des actifs aide aussi à réduire les risques afin d'offrir des équipements et services fiables, abordables pour une gestion fiscale optimale et contrôlée ;

ATTENDU QUE la fédération canadienne des municipalité accorde une aide financière à la réalisation d'un plan de gestion des actifs municipaux ;

ATTENDU l'offre de service de Maxxum gestion d'actifs pour la préparation des documents afin d'accéder à l'aide financière de la FCM ;

Il est proposé par Serge Clément
Appuyé par Marcel Guérin
Et résolu

DE MANDATER Maxxum gestion d'actifs pour la préparation de la demande au PGAM de la FCM au coût de 2 100\$ (taxes en sus), tel qu'il appert au devis numéro 21048.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au surplus accumulé pour affecter la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2021-05-198 Les Pavages Asphalttech Inc. : contrat de pavage pour diverses rues municipales

Projet numéro 2021-600-03

ATTENDU l'appel d'offres public dûment publié sur le Système électronique d'appel d'offres en date du 19 avril 2021 conformément au règlement sur la gestion contractuelle;

ATTENDU l'ouverture des soumissions le 6 mai 2021 dont les résultats sont les suivants :

SOUSSIONNAIRES	MONTANT (TAXES EN SUS)
LES PAVAGES ASPHALTECH INC.	413 133\$
MELOCHE DIVISION SINTRA INC.	524 000\$
ALI EXCAVATION INC.	533 568.67\$
ROXBORO EXCAVATION	571 680.65\$
PAVAGES D'AMOUR INC.	693 578\$
LES ENTREPRENEURS BUCARO	895 110\$

ATTENDU l'analyse des soumissions et la recommandation du directeur général et secrétaire-trésorier d'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme;

ATTENDU QUE la soumission du plus bas soumissionnaire conforme respecte les barèmes de l'estimation budgétaire;

Il est proposé par Bernard Daoust
Appuyé par Michel Proulx
Et résolu

D'ACCEPTER la soumission du plus bas soumissionnaire conforme soit Les Pavages Asphalttech Inc. pour les travaux de pavage 2021 - divers chemins au coût total de 413 133\$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au surplus accumulé pour affecter la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2021-05-199 Ogeo : offre de service pour recherche en eau souterraine préliminaire

Projet numéro 2020-600-05

ATTENDU le rapport de Gest-eau relatif à la gestion et la production de l'eau potable de la Municipalité ;

ATTENDU QUE ce rapport recommande de procéder à la recherche d'eau souterraine afin de déterminer les sources d'approvisionnement pour déterminer la capacité de production en eau potable future ;

ATTENDU QUE le rapport nécessite l'octroi d'un mandat de recherche en eau;

ATTENDU la demande de prix conformément au règlement sur la gestion contractuelle;

Il est proposé par Bernard Daoust
Appuyé par Serge Clément
Et résolu

DE MANDATER Ogeo pour une recherche en eau souterraine préliminaire au coût de 2 375\$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au règlement numéro 419-2018 créant une réserve financière pour l'eau potable pour affecter la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2021-05-200 Gest-eau : offre de services professionnels pour l'aménagement par conteneur du traitement des usines d'eau potable *Projet numéro 2020-600-05*

ATTENDU QUE la Municipalité, dans un esprit d'amélioration et de développement durable, projette l'optimisation de ses infrastructures de production d'eau potable;

ATTENDU QUE la solution préconisée consiste en la mise en place de conteneurs comme agrandissement temporaire dans chacune des deux usines de traitement afin d'y inclure les traitements du fer et manganèse ainsi que les réacteurs UV requis pour rencontrer les normes tant esthétiques que normatives;

ATTENDU QUE cette solution permet de rencontrer la capacité des puits actuels sur une période estimée à 10 ans;

ATTENDU la demande de prix conformément au règlement sur la gestion contractuelle;

Il est proposé par Serge Clément
Appuyé par Michel Proulx
Et résolu

DE MANDATER Gest-eau pour l'aménagement par conteneur du traitement des usines d'eau potable au coût de 84 275 \$(taxes en sus) dont la répartition est la suivante :

- Plan et devis (incluant la gestion) au coût de 62 275\$ (taxes en sus) ;
- Surveillance (incluant la gestion) au coût de 22 000\$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au règlement numéro 419-2018 créant une réserve financière pour l'eau potable pour affecter la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2021-05-201 Adoption du règlement numéro 471-2021 décrétant un emprunt de 525 000\$ pour des travaux de bouclage dans le secteur Marsan

ATTENDU QUE le réseau d'aqueduc dans le secteur Marsan est difficile à opérer en cas de travaux d'entretien et est vulnérable en cas de bris d'une conduite.

ATTENDU QUE des travaux de bouclage et d'ajout de vannes permettraient d'améliorer son opération en limitant et en localisant mieux les arrêts de services en cas de travaux sur le réseau ou pendant les travaux de rinçage.

ATTENDU QUE l'ajout de conduites de 150 mm de diamètre et de bornes-fontaines permettraient d'améliorer la protection incendie dans le secteur.

ATTENDU QUE le coût des travaux sont estimés à 525 000\$;

ATTENDU QU'il est nécessaire d'effectuer un emprunt pour payer les équipements et le coût des travaux;

ATTENDU QUE conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec (C. c-27.1), lors de la séance du 11 mai 2021 :

[1] un avis de motion de ce règlement a été donné par le conseiller, M. Serge Clément;

[2] le projet de règlement a été déposé.

ATTENDU QUE le maire a mentionné l'objet du règlement et sa portée au cours de la séance du 11 mai dernier et de la présente séance;

Il est proposé par Serge Clément
Appuyé par Marcel Guérin
Et résolu

QUE le Conseil adopte le règlement portant le titre de
Règlement d'emprunt numéro 471-2021 décrétant un emprunt de 525 000\$ pour des travaux de bouclage dans le secteur Marsan

QUE le texte du règlement numéro 471-2021 soit annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme si au long reproduit.

Adopté à l'unanimité

2021-05-202 Adoption du règlement numéro 408-1-2021 modifiant le règlement 408-2017 afin de modifier la rémunération payable lors d'une élection

ATTENDU QU'en vertu de l'article 88 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, le Conseil d'une municipalité peut établir de nouveaux tarifs de rémunération pour le personnel électoral ;

ATTENDU QUE la Municipalité désire offrir une rémunération visant à favoriser les services de qualité du personnel électoral compte tenu de l'expérience et des compétences exigés dans le domaine électoral, et ce en tentant de rapprocher ses tarifs de ceux établis par le Directeur général des élections pour le personnel électoral municipal;

ATTENDU QUE la rémunération payable lors d'une élection doit, au minimum, respecter la rémunération prévue au règlement sur le tarif des rémunérations payables lors d'élections et de référendums municipaux;

ATTENDU les nouvelles heures d'ouverture des bureaux de vote de 9 h 30 à 20 h, les jours de vote par anticipation comme le jour du scrutin en vertu du projet de règlement modifiant certaines dispositions en matière municipale afin de faciliter le déroulement de l'élection générale municipale du 7 novembre 2021 dans le contexte de la pandémie de la COVID-19 ;

ATTENDU QU'une table d'accueil informatisée sera utilisée afin d'accélérer l'accueil et la circulation des électeurs;

ATTENDU QUE conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec (C. c-27.1), lors de la séance du 11 mai 2021 :

[1] un avis de motion de ce règlement a été donné par la conseillère, Mme Aline Trudel;

[2] le projet de règlement a été déposé.

ATTENDU QUE le maire a mentionné l'objet du règlement et sa portée au cours de la séance du 11 mai 2021;

ATTENDU QUE le maire a mentionné l'objet du règlement et sa portée au cours de la séance du 11 mai dernier et de la présente séance;

Il est proposé par Michel Proulx
Appuyé par Marcel Guérin
Et résolu

QUE le Conseil adopte le règlement portant le titre de
Règlement numéro 408-1-2021 modifiant le règlement 408-2017 afin de modifier la rémunération payable lors d'une élection

QUE le texte du règlement numéro 408-1-2021 soit annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme si au long reproduit.

Adopté à l'unanimité

2021-05-203 Modification de la résolution numéro 2017-11-449 - nomination des membres aux différents comités internes et externes

ATTENDU la démission de Mme Aline Trudel à titre de présidente des deux Comités et la démission de M. Louis Thauvette à titre de vice-président du Comité des loisirs et de la culture ;

ATTENDU la vacance de postes au sein des comités ;

Il est proposé par Michel Proulx
Appuyé par Serge Clément
Il est résolu

DE MODIFIER la résolution numéro 2019-11-488 de la façon suivante :

Comité des loisirs et de la culture
- Marcel Guérin (président)

Comité des parcs et de la piste cyclable
- Marcel Guérin (président)

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

Période de questions aux citoyens : aucune question reçue

Parole au Conseil

Les membres du Conseil ont la possibilité de soumettre leurs questions ou commentaires au Conseil.

2021-05-204 Levée de la séance extraordinaire

ATTENDU QUE les points à l'ordre du jour sont tous épuisés;

Il est proposé par Serge Clément
Appuyé par Michel Proulx
Et résolu

QUE la présente séance extraordinaire soit levée à 9h24.

Adopté à l'unanimité

Raymond Larouche
Maire

Jimmy Poulin
Secrétaire-trésorier